

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 15.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 23.-
 Etranger Fr. 23.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 30.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration:
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES: 13 ct. le mm.
 ou son espace
 RÉCLAMES: 30 ct.
 Avis mortuaires: 30 ct.
 Régie des annonces:
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT

Le cambriolage peut être un accident!

Cinq jeunes gens qui s'étaient mués en gangsters et, en cambrioleurs ont comparu devant le Tribunal criminel de Lausanne.

En deux mois seulement, ils avaient multiplié les cambriolages en Valais et dans le canton de Vaud, au cours de l'année 1956.

Or, leur casier judiciaire à tous était blanc, car on ne peut compter pour des délits une infraction à la loi sur la circulation ou une taxe militaire impayée.

Ce qui leur valait les « honneurs » d'un tribunal criminel, c'était d'avoir perpétré au Mont un acte de banditisme sur la personne d'un vieillard de 72 ans.

Pendant que deux de ces garçons attendaient dans une voiture, à l'écart, un troisième heurtait, durant la nuit au volet de la ferme, et l'homme étant venu ouvrir au jeune bandit qui se prétendait en panne d'essence, il fut pris d'épouvante et jeta un coup de poing au visage de l'intrus.

Celui-ci sortit un revolver que son camarade avait pris la précaution de décharger à son insu: « Vite, ton fric! »

Le malheureux tendit 300 francs.

— C'est tout?

— Oui.

— Eteins maintenant.

Il obéit, saisi de panique, et le bandit s'enfuit. Au retour, dans la voiture, on se partagea l'argent du vieux.

Voilà.

Ces faits et d'autres qui portaient sur des vols et l'enlèvement d'un coffre-fort, dans la région de Monthey, m'avaient paru bien troublants, à la lecture de l'ordonnance de renvoi.

De la graine de pénitencier! pensais-je à l'énumération de ces méfaits.

La fuite du principal inculpé — Georges Pasche — qui avait été de dix-sept expéditions, ajoutait encore à mon impression de malaise.

Et puis, durant trois jours, j'ai entendu ces jeunes gens, âgés de 20 à 27 ans, et ils m'ont déconcerté par une sorte de candeur enfantine.

Leurs patrons, leur connaissances, leurs parents, tous étaient venus à la barre afin de témoigner de leurs qualités de cœur et de conscience.

Eh! oui... La cascade d'infractions m'apparaissait, de plus en plus, comme un accident dans leur vie.

Ce qu'affirmait, l'air réfléchi, la mère de Georges Pasche, j'en eus fortuitement la confirmation par un de mes parents dont les gosses avaient fréquenté ce sieur.

C'était, au collège classique, un élève brillant jusqu'au moment où il fut désarçonné par une série de malheurs:

Somnambule, il tombe et, dans sa chute, il se fracture et le crâne et la colonne vertébrale.

Plus tard, il monte un cheval qui s'emballé, il est projeté sur le sol, piétiné par la bête et traîné longuement au point qu'on le relève évanoui.

A l'exception de la ceinture, il était complètement déshabillé.

Enfin un jour où il relevait les flèches que ses petits camarades tiraient, à l'arc, sur des cibles, il en reçut une qui lui perfora le genou.

Puis il souffrit d'amnésie cérébrale et ses carnets scolaires l'attestent, ce fut la dégringolade vertigineuse.

Il savait ses leçons le soir, racontait sa mère, le lendemain, il les avait oubliées.

Dès lors on le retrouve manœuvre, employé subalterne, chauffeur de petit taxi.

Il perd cet emploi parce qu'il habite Epalinges et que la municipalité lausannoise vient de décider qu'il faut, pour l'assumer, être domicilié depuis deux ans en ville.

Tout est parti de là.

Un autre, Cherpillod, n'a pas eu un destin moins navrant.

(suite en 4^{me} colonne)

Assemblée des délégués du parti radical-démocratique valaisan

Les délégués des sections (1 délégué par 20 membres) du PRDV sont convoqués en assemblée générale extraordinaire

Dimanche 17 novembre 1957 à 14 h. 15 à Fully, Cercle radical

I. PARTIE ADMINISTRATIVE

Ordre du jour:

- 1) Rapport du Comité Central;
- 2) Exposé sur les votations fédérales (énergie atomique et régime du blé) par M. Francis Germanier, Conseiller National;
- 3) Exposé sur la votation cantonale (décret de participation de l'Etat aux sociétés hydro-électriques) par M. Edouard Morand, Président du Groupe radical au Grand Conseil;
- 4) Exposé du secrétaire du Parti;
- 5) Divers.

II. PARTIE RECREATIVE

Dès 17 heures:

Collation - Productions de «La Liberté» de Fully.

Théâtre: Pièce en un acte donnée par le Cercle théâtral de Fully.

En vue de couvrir les frais de la collation et du spectacle, il sera perçu une modeste finance d'entrée.

Les ouvriers et le parti radical

S'il est un point sur lequel les conservateurs et les socialistes sont tombés parfaitement d'accord, c'est bien celui de vouloir étouffer le parti radical en lui enlevant un de ses éléments fondateurs, la classe ouvrière.

Comment ont-ils agi pour atteindre leur but, tout simplement en propageant dans les milieux

par

M. Alphonse Schmid

président, Chippis

des salariés le slogan « le parti radical est le parti capitaliste par excellence ».

Ce slogan, reconnaissons-le franchement, a fait beaucoup de mal à notre parti, mais la crise est passée et lentement les ouvriers se rendent compte que les adversaires de notre parti les ont induits en erreur; car pour celui qui veut voir clair, il apparaît nettement que certains partis politiques claironnent à tort et à travers les grands mots « œuvres sociales », sans passer à la réalisation de leurs promesses.

Le parti radical a depuis longtemps, sans vantardise aucune, amélioré le sort des gagne-petit, par l'élaboration de lois et de décrets sur la protection ouvrière.

Je ne veux point attribuer au parti radical tous les avantages obtenus pour les ouvriers, les syndicats ont fait du beau travail et les dirigeants syndicalistes méritent de sérieuses félicitations; mais il ne faut pas oublier que les caisses syndicalistes sont alimentées par les ouvriers de tous les partis sans exception.

Sans scrupule, un seul parti étale dans les colonnes de ses journaux les améliorations apportées aux conditions de travail dans les usines et sur les chantiers, en s'attribuant tous les mérites.

Le parti radical est le parti du progrès, nous avons des preuves concrètes dans notre canton où toutes les communes à majorité radicale sont à l'avant-garde tant au point de vue extension industrielle qu'œuvres sociales.

Je citerai en exemple les communes de Monthey, Martigny, Vétroz et Viège qui, sans avoir une majorité proprement dite au Conseil ont un Président radical.

En ce qui concerne Chippis qui vit sa 29^{me} année de régime radical, dont 24 ans sous l'ex-

perte et compétente administration de Monsieur Devanthéry dont je me permettrai de vous relater les principales réalisations lors d'un prochain article.

En conclusion, je répète que si tous les partis ont des programmes alléchants, seul le parti radical est le parti capable de gouverner en tenant compte des aspirations et des besoins de toutes les couches de la population.

Pour les Incrédules, ils feraient bien de suivre l'évolution de la politique française pour se rendre compte qu'au moment où la raison doit prendre le dessus, on parle Radical.

La réalité dépasse la friction

Voici, exactement reproduit, le menu du wagon-restaurant du train Lausanne-Berne samedi 9 novembre:

Déjeuner du 9. 11. 1957

- Ramque Suisse
- Consomme Caroline
- Plat de Bernois
- Coux-croust
- Pommes à l'anglais
- Fruit ou Fromage

Le voilà bien, le français... de cuisine!

Une ville éclairée à l'énergie atomique

Pour la première fois, mardi soir, une ville a été entièrement éclairée à l'énergie atomique.

C'est un réacteur appartenant à l'« Atomic International », à Santa Susana, qui permettra d'alimenter pendant cinq minutes le réseau électrique de Moorpark, une agglomération de 1500 habitants en Californie du Sud.

Le principe de l'opération est le suivant: la chaleur provenant de la fission nucléaire dans le réacteur sert à transformer de l'eau en vapeur qui, à son tour, devient la source d'énergie utilisée pour le fonctionnement de générateurs Edison, fournisseurs de courant électrique.

Il se rend à l'école, avec sa petite sœur, et horrifié, il la voit broyer sous ses yeux par un camion. — Depuis, relate son père, il n'a jamais pu manger de la viande...

Une autre sœur meurt également, en sa présence, au cours d'un accident de la circulation non moins atroce que l'autre.

Enfin, il assiste impuissant à un nouvel accident terrible:

Son petit frère de 3 ans, tombe d'un troisième étage et se tue.

Quand le président a tenté d'interroger sur ces faits Cherpillod, on l'a vu pâlir, balbutier, s'écrouler à son banc et sangloter comme un gosse.

Georges Pasche, sans travail, en cherche vainement, et un soir, en présence d'un certain Francis Dubois, Gostelli, un petit noiraud, lance en manière de plaisanterie:

Puisque ton père est trop « radin » pour l'en donner, je connais un vieux, dans son genre, au Mont, auquel tu pourrais prendre son fric!

On oublie cette conversation bête, à l'exception de Georges Pasche qu'elle travaille.

Et un soir, beaucoup plus tard, c'est lui qui propose « d'aller voir là-bas » à la fermeture d'un bar.

Les autres l'y conduisent par curiosité, puis sont inquiets de le voir errer autour de la ferme, heurter au volet.

— Reviens! crie Dubois, ce sont des imbécillités!

Georges Pasche agit pour ne pas se « dégonfler » les autres pour ne pas se dégonfler se font ses complices.

Et c'est l'émulation dans le délit.

Le président Bercher en est convaincu comme moi: Seul, aucun de ces jeunes gens, n'aurait commis cette série impressionnante de méfaits.

Ensemble, par vantardise, par gloriole, par solidarité ils sont prêts aux pires folies.

Et tous Roger Pasche, Gostelli, Francis Dubois, Cherpillod, Georges Pasche, en fuite, agissent pour le même motif.

Chacun veut se faire valoir aux yeux des copains.

C'est au point que Francis Dubois, le plus viril de la bande, n'attend son salut que de la police:

— Quand elle m'a enfin arrêté, j'ai été soulagé!

Et c'est vrai qu'ils n'avaient plus, ni les uns ni les autres, la volonté de se ressaisir et qu'il fallait rompre leur groupe pour rendre à chacun sa conscience.

A l'audience ils étaient effondrés, courbés, prostrés, unis dans la même honte et, peut-être sauvés, par le même remords.

J'avais le sentiment que des éducateurs psychologues pourraient les orienter vers une vie honnête, en mettant à profit leur esprit d'équipe.

Pas un, au cours des débats, n'avait trahi les autres, rejeté sur eux ses responsabilités propres, renié leur amitié.

Ce sont là des facteurs consolants.

Je fais confiance en ces jeunes gens qui ont eu une crise d'amoralité comme on fait une crise de grippe, et si je vous cite leur cas, c'est que j'apprends que ce n'est pas le seul de ce genre.

On voit passer, en effet, devant les tribunaux, de petites bandes de voleurs qui se montent mutuellement la tête et qui ont des casiers blancs.

Que faut-il faire?

Ils semblent disponibles pour le bien comme pour le mal et quand on les interroge, on est touché de la solidarité qui les unit.

Pour le meilleur et pour le pire.

A. M.

Ecole Cantonale des Beaux-Arts

Le Professeur Alberto Sartoris redonnera ses cours d'architecture à partir du vendredi 15 novembre à 14 h. 15 et d'histoire de l'art à 18 h. 15. Le peintre décorateur Jean Lurçat donnera définitivement son cours de décoration projets de tapisserie Aubusson dès février 1958. De nombreuses inscriptions sont parvenues à la direction de l'Ecole. Les cours de modelage donnés par le sculpteur Willy Vuilleumier reprendront dès qu'il y aura suffisamment d'inscriptions.

Les cours du peintre Fred Fay débiteront jeudi 14 novembre à 8 h. 15.

SIERRE

Le « cinq à sept »

Le « cinq à sept » de novembre, second de cette saison, aura lieu le samedi 16 novembre 1957, à 17 h., à la Salle de récréation de l'Hôtel Bellevue, à Sierre.

Le sujet traité sera d'actualité puisque l'on parlera des

VOTATIONS DES 23/24 NOVEMBRE 1957 ET PLUS SPECIALEMENT DU « DECRET SUR LA PARTICIPATION DU CANTON AUX FORCES HYDROELECTRIQUES ».

Nous engageons vivement tous nos amis de participer à ce très intéressant échange de vues.

Nofons encore que ces « 5 à 7 » sont organisés en collaboration étroite entre le Parti radical et la Jeunesse radicale.

MARTIGNY

Les Femmes savantes à l'Etoile

Depuis quelques années nos chefs-d'œuvres classiques suscitent un renouveau d'intérêt parmi le grand public, tant à Paris (où la salle Richelieu de la Comédie-Française joue du classique neuf fois par semaine) qu'à l'étranger.

Les élèves et étudiants assistent de plus en plus nombreux à ces représentations.

Pour cette raison, Arts et Lettres a choisi cette saison comme premier programme, « Les Femmes savantes », comédie en 5 actes de Molière, avec la troupe Barré-Borelli de Paris.

René Barré et Janine Borelli ont décidé de renouveler la présentation de cette œuvre qui sera jouée dans un très beau décor. En tant que directeur artistique, René Barré a refait sa mise en scène, en s'efforçant d'animer les personnages de Molière et de les replacer dans leur vie quotidienne. L'interprétation, dans laquelle il tiendra le rôle de Chrysale, sera rajeunie et comprendra plusieurs interprètes nouveaux qui se sont fait connaître dans les théâtres parisiens.

Deux représentations auront lieu au Casino Etoile, lundi prochain 18 novembre, à 14 h. 30 pour les écoles, collèges et instituts, et à 20 h. 30 La location est ouverte à la papeterie Dupuis, téléphone 6 11 36. Retenez assez tôt vos places.

Grosse avalanche

Rassurez-vous ce n'est pas un éboulement, mais une avalanche de magnifiques quines et cartons que la S. F. G. Octoduria vous propose lors de son traditionnel lotto qui aura lieu le samedi 16 dès 20 h. 30 et le dimanche 17 novembre dès 16 heures. Ne le manquez pas, vous pourriez le regretter.



Cours de préparation à l'examen de maîtrise dans la branche artisanale de la mécanique

Le Service de la formation professionnelle du canton du Valais organise un cours de préparation à l'examen de maîtrise dans la branche artisanale de la mécanique.

Le programme prévoit la préparation complète des candidats dans toutes les branches de l'examen. Le cours dure 80 semaines, à raison d'une leçon de 3 à 4 heures par semaine. L'horaire sera adapté aux conditions des candidats. Il ne sera exigé qu'une modeste finance de cours.

Les professionnels qui désirent participer à ce cours peuvent encore s'inscrire, par écrit, au Service de la formation professionnelle à Sion jusqu'au 20 novembre 1957, en fournissant :

1. Un curriculum vitae, avec renseignements complets sur leur formation professionnelle et leur pratique.
2. Le certificat de capacité.
3. Le certificat de l'Ecole professionnelle.
4. Les certificats de travail.
5. Une recommandation de l'employeur actuel.
6. Un certificat de bonne vie et mœurs de date récente.

Ils préciseront s'ils désirent suivre les cours en français ou en allemand.

Les candidats qui n'ont pas encore travaillé pendant 3 ans, comme ouvriers qualifiés, ne seront pas admis.

Nous invitons donc les mécaniciens et mécaniciens-électriciens à profiter de l'excellente occasion de perfectionnement et d'avancement qui leur est offerte.

Le Service de la Formation Professionnelle

Grand Conseil

Qu'irions-nous faire dans cette galère ?

Nous, c'est le Groupe Radical du Grand Conseil. Quant à la galère, ce n'est pas tout à fait la Haute Assemblée, mais elle peut être représentée métaphoriquement par la demande de renvoi de la session présentée par les députés du Haut-Valais, vu l'absence des députés du district de Brigue, et par les finances de l'Etat.

Je m'explique :

L'arrêt de la cour de droit public du Tribunal fédéral admettant le recours de Me Stockalper contre la décision du Grand Conseil validant les élections de mars dernier dans le district de Brigue a éclaté comme un coup de tonnerre dans le ciel apparemment serein du parti conservateur et du parti chrétien-social.

Les faits à la base de la décision du tribunal fédéral sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

Ainsi que le déclarait M. le député Francis Germainier, le désaveu d'une politique de faiblesse et partisane est net, le camouflet cinglant.

Mais si approuver les graves atteintes au secret et à la liberté de vote qui se sont produites à Ried-Brigue est une action profondément anti-républicaine, accepter le renvoi proposé par les députés haut-valaisiens de la session de novembre était à mon sens impensable.

Fallait-il ridiculiser davantage le Grand Conseil en épousant la thèse du Haut-Valais, au risque de compromettre l'activité normale des institutions républicaines ? Pour une fois, la position du Conseil d'Etat admettant que le Grand Conseil, même amputé de la délégation de Brigue, était valablement constitué et pouvait délibérer, était pertinente.

M. le député Burgener, porte-parole du Haut-Valais, était d'avis que le Grand Conseil ne pouvait délibérer et que la session devait être renvoyée. On ne peut siéger en l'absence des députés d'un district, car le Grand Conseil est le représentant du peuple tout entier et, les députés étant élus par districts, ces derniers ont leur mot à dire, déclara M. Burgener en substance.

C'était là oublier que l'ancien régime n'existe plus et que la souveraineté réside justement dans le peuple tout entier. Que les démocraties modernes sont fondées sur le système de la majorité et non plus de l'unanimité. Le district n'est, à l'heure actuelle, plus qu'une circonscription électorale sans aucune compétence législative, exécutive ou judiciaire. Les lois en vigueur stipulent formellement que quand la majorité absolue des mandats du Grand Conseil sont validés, l'assemblée est constituée et peut délibérer.

C'est ce point de vue qui fut finalement admis lundi matin, par 63 voix contre 30, évitant ainsi des pertes de temps, d'argent et de prestige.

ON LIQUIDE DES BAGATELLES

La décision de siéger ayant été prise, des voix se firent entendre pour que les objets importants fussent renvoyés à la session prorogée, vu l'absence de ces messieurs les Brigands.

Nous tiendrons compte de ces vœux, déclara le Président de Courten, et nous passons au premier objet à l'ordre du jour... projet de budget pour 1958. Une bagatelle, comme vous le voyez. Une vraie galère en tout cas.

La discussion fut introduite par le rapport de la Commission des finances, dont le rapporteur français, M. Jacquod, est Conseiller national, député, secrétaire syndical et secrétaire général de la Fédération du personnel des services publics de l'Etat du Valais (FPSP).

Malgré le gonflement énorme du volume des dépenses pour 1958, et surtout de façon inéluctable pour les années à venir, le déficit prévu de 3 millions, le peu d'accroissement prévisible des recettes, la dette publique qui atteint 90 millions environ, le resserrement du marché des capitaux (est-il réel ou est-ce du bidon !), les mises en garde sévères du Conseil d'Etat (ses membres croient-ils vraiment à ce qu'ils ont écrit dans le message !), tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et vogue la galère !

Le Groupe Radical a jugé cependant de son devoir de faire précéder le vote sur l'entrée en matière d'une brève déclaration, faite par son

Président, M. Edouard Morand, déclaration que nous publions d'autre part.

Après une intervention judicieuse de M. le député Diserens (radical, Morgins) qui déplorait que la rénovation de la route internationale Monthey-Morgins soit une fois de plus mise quelque peu en oubli, l'entrée en matière fut votée sans opposition.

Les chapitres de l'administration générale et du Département des Finances, malgré l'énorme incidence qu'ils ont sur les finances de l'Etat, ne soulevèrent quasi aucune discussion.

Par contre, au Département de l'Intérieur, de nombreuses questions sont posées.

M. EDMOND MOTTIER (RADICAL, SAXON), se référant aux postes de 2 millions et de 3,2 millions prévus pour indemniser les dégâts causés par le gel, respectivement aux cultures fruitières et aux vignobles, voudrait savoir si ces chiffres, ainsi que la part que doit verser la Confédération, sont définitifs. Les agriculteurs pourront-ils disposer des montants leur revenant dès le 1er janvier 1958 ? Ces montants leur sont absolument nécessaires, vu les dommages subis, et cela cet hiver déjà. Cas échéant, l'Etat est-il disposé à consentir des avances ou des prêts à taux réduits, par l'intermédiaire notamment du Fonds de secours aux agriculteurs dans la gêne ?

M. Lampert répond que pour l'instant on manque de précisions, car les Chambres fédérales doivent encore se prononcer, une ordonnance d'application doit être élaborée, et les décomptes établis. Dès que ceux-ci le seront (courant 1958), le canton fera l'avance des sommes à verser.

M. JULES MONNET (RADICAL, RIDDES), pense qu'on doit pouvoir réduire de 50 % le poste affecté à la lutte contre le pou de San José, étant donné que cet hémiptère (!) a quasi disparu de notre canton.

Le Chef du Département de l'Intérieur est d'un autre avis et pense, lui, qu'il n'est pas opportun de refuser 90 % de subventions de la Confédération pour cette lutte. M. Monnet retire sa proposition de bonne grâce.

M. GEORGES DARBELLAY (RADICAL, MARTIGNY), demande des explications au sujet de l'Office de recherches économiques et sociales, dirigé par M. Henri Roh. Il pense que la subvention à cet Office peut être ramenée de Fr. 20.000 à Fr. 15.000, puisque son directeur perçoit des honoraires des entreprises qui ont recours à l'Office pour s'installer en Valais.

Du côté du gouvernement, on n'est pas d'accord avec la thèse de M. Darbellay, et on dit que l'Office a besoin de ces fonds pour rendre de précieux services à l'industrialisation du Valais. M. Darbellay à son tour se laisse convaincre et retire sa proposition.

D'autres propositions de modifications de chiffres, faites par d'autres interpellants, sont également retirées après l'exposé complet et précis de M. Lampert, dont l'activité, dans ce Département important, est indéniable.

Il y a beaucoup de brouhaha dans la salle, et de véritables exposés, faits consciencieusement par certains députés pleins de bonne volonté, ne sont intelligibles que pour leurs auteurs. C'est dommage.

POUR RATIONALISER L'AGRICULTURE ET AUGMENTER SA PRODUCTIVITE

La Commission des finances a déposé, en même temps que son rapport, estimant que certains problèmes importants deviennent toujours plus aigus et réclament des solutions rapides afin d'améliorer la situation difficile des agriculteurs, arboriculteurs et maraîchers, les postulats suivants :

- 1) Création généralisée de postes de conseillers agricoles.
- 2) Nomination d'un ingénieur adjoint au chef de la station cantonale d'arboriculture et d'horticulture.
- 3) Création d'une centrale de fruits à pépins.
- 4) Accélération de la réforme de structure de l'exploitation agricole, sous forme d'une conception nouvelle des remaniements parcellaires.

Une discussion intéressante s'engage, à laquelle

prennent part notamment M. Sierro (cons. Hérémence), Président de la Commission des finances, M. Biollaz (cons. Chamoson), M. Carron (radical, Fully) et M. Lampert.

Le Confédéré aura l'occasion de revenir, dans le cadre des travaux de la commission agricole du PRDV, sur ces postulats et sur la discussion qu'ils ont soulevée. Je signale simplement que la Commission des finances a fait pratiquement sienne l'interpellation de M. le député Carron, de mai 1957, concernant la mise sur pied du service des conseillers agricoles. Ainsi, l'interpellant a pu se dispenser de faire un long développement de cette question.

M. Carron mit cependant l'accent sur la nécessité d'obtenir des résultats positifs en ce qui concerne la réforme de l'enseignement agricole en Valais. Dans cette réforme indispensable, il faudrait prévoir une entrée retardée (18 ans au plus tôt) dans l'école d'agriculture ; un apprentissage agricole de deux ans ou au moins une formation primaire supérieure ou secondaire devrait précéder les études purement théoriques.

Au Département de l'Instruction Publique, grosse surprise. Peu de discussion. C'est dommage, car le chapitre de la formation professionnelle, par exemple, appellerait pas mal de questions. Ces dernières viendront sûrement à la gestion.

M. ANDRE MONNET (RADICAL, ISERABLES), est d'avis qu'il est prématuré de prévoir un poste au budget pour la mise au concours des plans des futures écoles professionnelles, car aucune base légale n'existe encore.

M. Gross, Chef du Département, se fait convaincant, pense que les bases légales ne sauraient tarder, et qu'il ne faudrait en aucun cas retarder la mise en chantier de ces œuvres. M. Monnet se laisse doucement convaincre, étant donné qu'il ne s'agit que de travaux préparatoires.

La question cruciale des inspecteurs scolaires, permanents ou non, et du travail des commissions scolaires, est soulevée. M. Gross pense que les formules actuelles sont bonnes, mais reste disposé à étudier de nouvelles formules.

Députés et Conseillers d'Etat sont gens accommodants, comme vous pouvez vous en rendre compte. Le char de l'Etat navigue sur des eaux paisibles, et il n'y a pas la moindre galère en vue.

La séance est levée. Nous sommes au mardi 12 novembre 1957. Il est 12 h. 30.

Les pairs de la république valaisanne se retiennent l'âme légère et la conscience tranquille. Souhaitons-leur de se persuader tous qu'ils sont les représentants du peuple tout entier. A. C.

Tant mieux !

Le professeur britannique Bernal a révélé mardi à Moscou que M. Krouchtchev lui avait déclaré qu'il fallait réaliser une adaptation « entre l'Est et l'Ouest », car une guerre moderne serait « inconcevable ». M. Bernal eut lundi un échange de vue avec le premier secrétaire du parti communiste soviétique sur « l'avenir de l'humanité à la lumière des récentes réalisations scientifiques ». M. Krouchtchev annonça que « l'Union Soviétique possédait de terribles armes à longue portée ». Les Etats-Unis ne tarderaient pas à en posséder aussi, si même ils n'en possédaient pas déjà. M. Krouchtchev a ajouté que « dans une guerre moderne, les destructions seraient si vastes est impensable qu'une nation puisse les envisager ».

Syndicalisme et agriculture

Dans un article intitulé « Quelques aspects du syndicalisme », où il commente les décisions prises par le dernier congrès de l'Union syndicale suisse M. Edouard Perron relève dans « La Suisse » du 29 octobre 1957 divers points de celles-ci qui lui semblent se présenter de façon ambiguë. Voici notamment ce qu'il dit de l'attitude adoptée par l'Union syndicale à l'égard de l'agriculture :

« ... La troisième et dernière ambiguïté que nous voudrions relever ici est celle qui a trait aux relations entre le syndicalisme et l'agriculture. Consommateurs et salariés ont intérêt à ce que le prix de la vie soit maintenu le plus bas possible. Mais les chefs du monde ouvrier auraient intérêt à ce que la paysannerie fasse cause commune avec eux pour que le produit du travail national soit plus équitablement réparti et que la relation entre l'épargne, la production et la consommation demeure raisonnable.

Il y a quelques années, l'organe allemandique de la FOMH, la « Metallarbeiter-Zeitung », s'était insurgé contre le fait que, lorsque la paysannerie vendait pour un milliard de ses produits, les consommateurs soient obligés de les payer deux milliards. Mais, ni à Schaffouse, ni à Lausanne, cet aspect de la question n'a été abordé. Et l'on voit bien plutôt le cartel des syndicats zurichois décréter la grève du lait parce que l'agriculture a obtenu 2 centimes de plus par litre de ce produit.

Sur ce point-là, l'ambiguïté subsiste. Et l'on peut estimer que l'USS esquive avec un peu trop de désinvolture ce problème délicat quand elle suggère que l'Etat prenne à sa charge la juste rémunération du travail de la terre. C'est faire de la paysannerie une classe assistée de la nation. Et c'est dénier aux cultivateurs cette dignité humaine dont les syndicalistes sont si jaloux et à si juste titre. Une organisation économique aussi riche d'ambitions et d'avenir que l'Union syndicale se devrait d'être même sur ce point, conséquente avec ses propres principes. »

L'HOMME INTELLIGENT
qui a essayé et comparé



choisit **AUSTIN**

AGENCE ROUX & VUJSTNER SION - GRANGES
SION - GARAGE MODERNE

111, 216 89
4 22 38

La plus grande fabrique d'automobiles d'Europe
qui garantit ses véhicules une année
sans limitation de kilomètres

Les 20.000 taxis de Londres
sont des AUSTINS

garantis chacun 1 million de km.
C'est une référence unique au monde !

Vendanges 1957

En grapillant avec les Salvanains dans les lopins de Plan-Cerisier

Dès les premiers jours de vendémiaire, des stations secrètes ont lancé sur des ondes plus mystérieuses encore la nouvelle impatientement attendue : Les vendanges vont bientôt commencer, tenez-vous prêts !

Tous les Valaisans l'ont captée et chacun s'est plu à songer, vaguement s'il allait être de la fête ou tristement s'il en serait tenu éloigné, à ces jours de liesse des vendanges.

Alors combien ont regretté amèrement d'avoir rendu leurs lopins de vigne, car, si elle est parfois inhumainement exigeante, elle seule sait doubler la récompense et combler ceux qui lui restent fidèlement attachés.

Les gosses, eux, ont frissonné, tout comme à la veille de Noël. Ces journées dans les vignes et au mazot ne sont-elles pas comparables à celles des contes de fées : toutes baignées de lumière et remplies de chansons ? Ils ont entendu parler par bribes de ces soirées aussi bruyantes que mystérieuses, durant lesquelles se déroulent des rites étranges et fascinants ! Ils se sont promis de rester éveillés pour ne rien perdre de la fête. Pauvres petits ! L'homme de sable passera bien vite et sitôt le souper achevé ils devront prendre le chemin du « bardet ».

Dans les villages haut perchés, dans les bourgades des bas coteaux, dans les appartements anonymes des villes proches et lointaines a pris les dispositions morales et matérielles pour pouvoir répondre sans hésiter au second message : Demain on vendange !

Il fallut moins de quelques heures au chroniqueur et à son barda pour s'engouffrer dans un train archi-bondé.

Bien compressé on lie plus vite conversation et tout naturellement on parla de l'événement de la saison :

« — Comme chaque année je suis invité chez des amis à Vétroz pour les vendanges.

— Ah oui ! moi je descends à Martigny, car la semaine prochaine c'est à Plan-Cerisier que j'établirai mon quartier général ».

Sourire amusé de la voisine d'en face ; elle nous confiera, peu après, qu'elle s'en vient pour le week-end seulement dans sa famille à Martigny-Croix, mais qu'elle espère avoir un peu plus de temps la semaine suivante. Aussitôt de parler encore des vendanges à Plan-Cerisier et même de la chronique qu'elle espère bien lire cette année.

En lui adressant un amical bonjour entre deux bouffées de cigarette, je me plais à espérer qu'elle aura connu aussi de belles heures dans les vignes et que sa réaction ne sera pas aussi vive et aussi lourde de conséquence que celle prise l'an passé par l'éminent Esculape Ré-Mi. A la lecture de la chronique, dans laquelle je narrais un de ces incidents dont il est permis de se gausser gentiment, surtout à Plan-Cerisier, incident que j'éprouvais légèrement de couleur politique, le bon Docteur Ré-Mi se sentit, lui, profondément outragé. Plutôt que de me provoquer en un passionnant duel épistolaire, vimeux ou verbal, il lissa rageusement sa moustache et résilia son abonnement au Confédéré !

Oh Docteur ! pourquoi pareille attitude ! Placée sous le signe d'une loyale bonne humeur, cette chronique ne veut en aucun cas blesser qui que ce soit.

Jouant maintenant au Monsieur Seguin (après avoir bien appris le récit !) j'emboûche ce soir ma trompe et de toute la force de mes poumons je vous crie : Revenez ! Revenez ! Seulement, je vous en prie ne soyez pas aussi têtus que sa capricieuse chevette et faites-nous le très grand plaisir de pouvoir vous recompter dès demain parmi les fidèles abonnés du Confédéré.

Sacre-bleu ! il est toujours délicat de toucher aux convictions politiques de quelqu'un et plus encore de savoir de quelle manière il s'est exprimé lors d'une élection. Il faut déjà que l'ambiance soit capiteuse et que sous l'effet d'un vin généreux le cœur s'ouvre aux confidences les plus intimes pour fouiller dans les pensées politiques d'un citoyen.

Or donc, un soir que Gustave della Fontana avait des idées claires et la langue pâteuse, il nous confia, après avoir subi un feu roulant de questions, qu'il avait toujours été radical et qu'il avait en chaque occasion utilisé le bulletin de vote du parti, bien qu'il y eût fait figurer parfois le nom d'Amédée — pas le comte rouge de Savoie ! — mais de la Croix !

C'est ce même Gustave qui glissa dans le creux de l'oreille du même Amédée :

« — Il faut faire payer une taxe à ceux qui viennent à Plan-Cerisier pour s'amuser aux vendanges et le reste de l'année ils se gardent bien de venir transpirer dans les vignes !

Une taxe ! faut leur faire payer une taxe ! Oh ! pas trop cher pour commencer. Cent sous ! oui, cent sous ! »

Cette idée géniale est assurément née des soucis qu'ont les habitués de Plan-Cerisier de réunir les fonds destinés à des améliorations indispensables. Parmi celles-ci citons : l'aménagement de la Place des Durs, le goudronnage de la Dollar Street et la mise sur pied d'un service sanitaire chargé de ramener à domicile les gars terrassés par la fatigue, ou par les multiples descentes de caves et qui jusqu'à maintenant prenaient les trottoirs de Martigny-Croix ou les treilles du Perey pour de confortables divans !

Espérons qu'avant de l'introduire, ces Messieurs du Conseil y réfléchiront à deux fois. Ceux qui prennent goût à venir (ou revenir) dans les vieux

mazots, en y apportant un air teinté d'un confort un peu moins sommaire que celui connu de nos ancêtres, trouveraient sans doute la note aussi salée que celle de l'électricité ! Surtout dans le quartier de la Dollar Street ! Malgré toutes les installations les plus idoines on y doit encore avoir trop souvent recours aux bougies de réserve !

La compagnie chargée de la fourniture du courant a été bien avisée de ne pas procéder au relevé des compteurs et à l'encaissement des factures de consommation un certain samedi ! Ce soir-là l'électricité était dans l'air et non dans les fils ! Et quand elle vagabonde ainsi elle peut provoquer de véritables explosions !

Nous parlions bougie tout à l'heure ? Bon, alors attendons-nous un peu à remémorer la soirée de jeudi.

Placée sous le haut patronage du plus élané de nos députés, elle connut un succès en tous points pareils aux plus endiablées manifestations du genre de ces derniers lustres !

Des vendangeuses habituées à ces apothéoses — des brantards défiant le bruit — des invités d'Outre-Manche et du bout du Léman bien vite dans l'ambiance, se retrouvèrent entre chien et loup en un caveau sélect pour fêter comme il se doit le Père Bacchus !

Un numéro de classe internationale était au programme : Gigues et bourrées par les danseurs mondains Mit-l'Air et Titi. Mit-l'Air, honorable joaillier dans la cité de reine Elizabeth, s'était affublé pour la circonstance d'un fourreau noir ressemblant étrangement à une soutane ! Présenté à l'honorable assistance sous le nom de Chanoine Rognoz de l'Abbaye, il reçut sans sourciller les hommages dus à son rang. Même Morico I, chapeau en main, le salua en s'inclinant avec déférence et en cessant momentanément de rouler des yeux terribles !

Seul René Du-Futur refusa toute allégeance sous le fallacieux prétexte qu'un chanoine, mouchoir rouge autour du cou, n'est pas autorisé à esquiver un pas de danse en un caveau obscur !

Titi, le second des danseurs, d'ordinaire gabelou dans la cité de Calvin, admirable dans son rôle de Valentin le Désossé, se désarticulait en mâchonnant sans cesse une expression dont il ignorait encore la signification profonde : ...à la potasse !

Ce qu'elle signifie ?

On le lui fit bien voir. Selon vieille méthode point tant désagréable, quelques tournées de verres de blanc le rendirent noir !

Entre deux danses, notre faux chanoine, confondant Salvan et Fendant, parlant tout à la fois anglais, français, chinois et même patois, trouvait la fête : « Aoh ! very, very exciting ! » (traduit en français : autant sensass que formid !)

Pendant ce temps, Moritz (tiens, encore un) du MC, confortablement installé sur un tonnelet, chantait à tue-tête, tandis que notre inséparable Frère Vital tenait l'orgue !

Très entourés Catarina, Nadia et Georgetta se trémoussaient d'aise !

Soudain, les chansons vineuses et paysannes éclatèrent remplaçant les ébats chorégraphiques. Le député, plissant son nez en signe d'intense satisfaction, tirait de longues bouffées de son inséparable cigare et servait de larges rasades d'un vin délicieux.

Nous pouvions bien chanter la gloire des vignes et du vin en témoignage de gratitude à la Nature. Dans le vignoble entourant Plan-Cerisier, miraculeusement épargné du gel, la récolte était belle. Si belle qu'elle provoqua la jalousie des vigneron du centre et de Leytron en particulier. Ces derniers ouvertement envièrent les Salvanains doublement comblés cette année puisqu'ils ont eu deux députés et récolté de quoi remplir leur futaille !

Un point noir cependant. Regrettons que les vendanges se soient échelonnées sur une période aussi longue. Certains habitués manquaient au rendez-vous et, conséquence tragique, nous nous trouvâmes parfois avec grand soif devant des portes closes !

(A suivre).

BIBLIOGRAPHIE

L'Indicateur valaisan

1957 - 1958

Ce livre d'adresses, indispensable à tous ceux qui veulent avoir sous la main un registre complet de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture ou du tourisme de notre canton, vient de sortir des presses de l'imprimerie Montfort à Martigny.

Son plan découpé et son système de numérotation facilitent les recherches au maximum dans chaque localité.

L'« Indicateur valaisan », agrémenté de textes descriptifs de nos districts et de leur économie, contient également une partie officielle très utile indiquant la composition des autorités cantonales et des principales organisations ainsi qu'un exposé des lois qui nous régissent et un guide touristique très documenté.

La présence de l'« Indicateur valaisan » est nécessaire dans chaque bureau car il est une source de renseignements sûrs et rapides indispensable à l'homme moderne qui veut travailler vite et bien. Sa présentation impeccable en fait d'ailleurs un ornement de la bibliothèque.

En vente à l'imprimerie Montfort, Martigny, et dans les librairies du canton.

RECETTES

et trucs pratiques

Quelques idées pour désodoriser et parfumer

- Placez près des fenêtres une coupe emplies de sels de bains.
- Glissez sous votre traversin et entre le matelas et le sommier des petits sachets de lavande ou de racines d'iris.
- Videz et nettoyez souvent les cendriers. L'odeur insupportable des cigarettes refroidies se répand rapidement à travers la pièce.
- Vaporisez de l'alcool de lavande sur les tentures et les tapis.
- Eparpillez dans votre armoire et dans les tiroirs de vos commodes la provision de vos savonnets préférés.
- Dans l'armoire ou dans la penderie réservée aux filles, suspendez de petites boules à thé emplies de lavande.

SKI

En avant pour une nouvelle saison !

Une saison de ski se prépare bien avant que la neige soit là ; c'est la raison pour laquelle le nouveau Comité cantonal de l'Association Valaisanne des Clubs de Ski, dont le Vorort se trouve — rappelons-le — à Martigny, a commencé son activité il y a plusieurs semaines déjà. Mais avant de parler de son programme, nous tenons à rendre encore une fois un vibrant hommage aux membres séduits sortant de charge : M. Auguste Borlat, président ; M. Joseph Pralong, chef technique ; M. Charles Imbach, chef de l'enseignement et Mme Odette Gränicher, secrétaire-caissière, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour le bien de l'AVCS et que nous associons collectivement à l'expression de notre chaude reconnaissance.

De plus nous précisons encore la formation du nouveau comité : M. Pierre Creffex, Martigny, président ; M. Marc Moret, Martigny, secrétaire-caissier ; M. Elie Bovier, Martigny, chef technique ; M. Charly Veuthey, Saxon, chef des compétitions et du ski-gratuit ; M. Jules Carron, Martigny, chef du tourisme ; M. Antoine Roduit, Sion, chef de l'Organisation-Jeunesse ; M. Siegfried Kuonen, Vièze, chef du sauvetage ; M. Paul Morand, Sion, chef de presse et propagande.

LA RELEVÉ DES CHAMPIONS

Il est indéniable que la relève de champions comme les Perren, Julien, Rev, Bonvin et Raymond Fellav constitue le souci N° 1 des dirigeants de l'AVCS ; elle ne pourra pas se faire hâtivement,

mais après un travail soigneusement effectué et de longue durée. Voilà pourquoi, notre nouveau chef technique, M. Elie Bovier, a mis sur pied — cette année déjà — une semaine d'entraînement pour les membres de l'équipe valaisanne, comprenant aussi bien des coureurs de la classe Elite que des Seniors et des Juniors. Celle-ci s'est déroulée dans des conditions idéales du 13 au 20 octobre dans la région de la cabane Mont-Fort sous la direction de Raymond Fellav et de René Rey avec la participation de : Peter Kronig, Michel Carron, Simon Biner, Aloys Perren, Michel Ecœur, Ami Giroud, Martial Chelx, Roger Mayoraz, Régis Pitteloud, Albi Pitteloud, Yvon Michellod, Max Devantéry, Claude Bovier et Robert Dubacher. Jean-Louis Torrent, Robert Biner, Milo Fellav, Hermann Furrer, German Furrer, Werner Summermaier, Norbert Mathey et Flurin Andeer étaient également convoqués, mais n'ont pas pu se présenter pour des raisons diverses. Les résultats enregistrés au terme de ce premier essai furent très concluants ; cette expérience ne demande donc qu'à être renouvelée.

Les cours habituels, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, sont naturellement inscrits au programme d'activité.

Pour l'heure, nous nous bornerons à signaler encore que les Courses Valaisannes de relais se dérouleront à Vercoirin le 6 janvier 1958 et que les Championnats valaisans de ski se disputeront à Saas-Fée les 24, 25 et 26 janvier 1958.

AVCS.

● Dans l'armoire ou dans la penderie réservée aux garçons, suspendez des pommes de pin ayant baigné dans de l'essence de sapin (en vente chez les droguistes).

● Dans le fond des tiroirs de votre coiffeuse, de votre commode, de votre secrétaire, dans le bonheur du jour, disposez des buvards imbibés de votre eau de toilette ou de votre parfum préféré.

Petits trucs

● Enduisez de blanc d'œuf votre toile cirée neuve, si vous voulez qu'elle ne colle pas. Laissez sécher sans essuyer.

Savez-vous que...

● ...que l'essence de thérébenthine (toujours à employer avec beaucoup de précaution) fait disparaître les taches de goudron et de peinture ?

...qu'elle nettoie les fourrures, et qu'à faible dose, blanchit le linge (1 cuillère à soupe pour une lessiveuse) ?

● ...qu'une dizaine de cuillères à soupe d'acide acétique adoucissent une eau calcaire ?



Monsieur et Madame Octave CONTAT, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Monthey ; Monsieur et Madame Edouard CONTAT, à Genève ; Monsieur et Madame Marcel CONTAT et leurs enfants, à St-Maurice ; Mademoiselle Blanche CONTAT, à Genève ; Mademoiselle Yvonne CONTAT, à Monthey ; les familles DELACOSTE, TURIN, DONNET, CONTAT, TEUSCHER, RABOUT, DE KALBERMATTEN, ZUM-OFFEN, DELALOYE, MERCANTON, PELISSIER, TROTTET, MUSY, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Eugène CONTAT

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, survenu à Monthey le 11 novembre dans sa 87^{me} année, après une longue maladie vaillamment supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a eu lieu à Monthey le mercredi 13 novembre 1957, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.



« L'ORPHEON MONTHEYSAN »

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Eugène CONTAT

Membre d'honneur

et les prie d'assister aux obsèques.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 13 novembre, à 10 heures 30.



Sa Révérence Monseigneur Angelin LOVEY, Prévôt du Gd. St-Bernard ; La Communauté des Chanoines et des Frères du Gd. St-Bernard ; Le Clergé de la Paroisse d'Orsières ; Le Doyen et le Clergé du Décanat de Martigny ;

ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher Confère.

Monsieur le Chanoine

Joseph ROULLER

Révérend Curé d'Orsières, ex-Prieur du Gd. St-Bernard,

décédé à l'hôpital de Martigny, le 13 novembre 1957, après une brève maladie chrétiennement supportée et muni des Sacrements de l'Eglise.

Le défunt était dans la 68^e année de son âge, la 46^e de sa profession religieuse et la 41^e de son sacerdoce.

La Messe des funérailles sera célébrée en l'église d'Orsières, vendredi 15, à 10 h. 15. L'office des défunts commencera à 9 h. 15.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de faire-part.



Profondément touchées par toute l'affectueuse sympathie témoignée à l'occasion du décès de leur très cher époux, papa, fils, frère et parent

Ernest MOSER

les familles affligées vous expriment leur reconnaissance émue.

INDÉPENDANT ÉGALEMENT DANS LA SITUATION FINANCIÈRE

Tout Suisse est fier de son indépendance et de celle de son pays qu'il soutient. Afin de renforcer son indépendance personnelle, il conclut à temps une bonne assurance-vie.

HELVÉTIA-VIE
Compagnie d'assurances sur la vie, Genève

Notre collaborateur, Monsieur **G. CHESEAUX**
Leytron, tél. (027) 4 72 83, vous conseillera sans engagement de votre part.

Agence générale de Sion
P. Gasser
Av. de la Gare, tél. (027) 2 36 36

A LOUER à Martigny-Ville MAISON D'HABITATION

bien située, de 5 pièces, cuisine, bains. Tout confort, chauffage central, cave voûtée. S'adresser à *Publicitas* sous chiffres 337.

Commerçants, Entrepreneurs, Particuliers si vous désirez que votre

comptabilité

soit bien gérée et ne vous occasionne plus de soucis, écrivez sous chiffre 116 à *Publicitas* Martigny.

Apprenti

est demandé pour le début janvier 1958, par l'agence générale d'assurances Xavier Closuit, place Centrale, MARTIGNY.

Mineurs - Manœuvres Marineurs

aptes à travailler en galerie sont engagés tout de suite par la Fenêtre de Sarreyer (Bagnes) Téléphone (026) 7 22 78.

DEMANDEZ

notre excellent bœuf salé et fumé

le kilo : Fr. 4.-

Boucherie O. NEUENSCHWANDER S. A. GENEVE, 17, av. du Mall - Tél. (022) 24 19 94

On cherche pour de suite

CAISSIÈRE

place stable bien rétribuée, avec vacances payées, caisse maladie et accidents.

Faire offres sous chiffre 118 à *Publicitas* Martigny.

La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

Viande de bœuf et de porc

Rôti bœuf sans os (1re qualité) le kg. Fr. 7 à 8; Bouilli (1re qualité) le kg. Fr. 4.50 à 5; Rôti porc sans os, le kg. Fr. 7 à 8; Ra-gout porc, le kg. Fr. 5; Jambon salé fumé maigre le kg. 8; Palette salée fumée, le kg. Fr. 7; Lard maigre, le kg. Fr. 7 à 7.50; Lard mi-gras, le kg. Fr. 5; Bœuf salé fumé, le kg. Fr. 4.50; Bœuf salé fumé sans os, le kg. Fr. 6; Saucisson sec genre salami, Fr. 8.50; Saucisson pur porc, Fr. 7.50; Saucisson mi-porc, Fr. 6; Saucisse de ménage, Fr. 3.50; Saucisse au chou, Fr. 4.50; Jambonneaux salés fumés, le kg. Fr. 4; Jambonneaux frais salés, le kg. Fr. 3; Tétine salée fumée Fr. 1.50; Saindoux pur porc, Fr. 2.20 et Fr. 2 par 5 kg. (1/2 port payé à partir de 5 kg.

Boucherie D. Bircher, Le Châble-Bagnes. Tél. (026) 7 11 86.

Mesdames, **POUR LE NETTOYAGE DE VOS RIDEAUX**

une seule adresse: «RIDEAUNEUF» le spécialiste Travail garanti sans aucun rétrécissement Service à domicile.

H. HUSER, Vétroz - Téléphone 4 15 40

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Jeudi 14 novembre

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Concert matinal - 11 00 Poèmes symphoniques (Liszt) - 12 00 Disques - 12 15 Le quart d'heure du sportif - 12 35 Disques - 12 45 Informations - 12 55 Succès en tête - 13 15 Grandes valse et polkas viennoises - 13 30 Pour les 70 ans de Bernhard Paumgartner - 16 00 Thé dansant - 16 30 Vos refrains favoris - 17 00 Le point de vue de Jean Mousnier (entretien) - 17 15 Negro spirituals - 17 20 Sonate (Ch. Koechlin) - 17 50 La quinzaine littéraire - 18 30 Le micro dans la vie - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du temps - 19 40 Derrière les fagots - 20 00 Feuilletton: La route - 20 30 Echech et mat - 21 15 Les entretiens de Radio-Lausanne - 21 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du temps - 22 55 Orchestre.

Vendredi 15 novembre

7 00 Joyeux réveil - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 7 25 Farandole matinale - 11 00 Musique symphonique - 12 00 Au carillon de midi - 12 45 Informations - 12 55 Orchestre - 13 30 Symphonie concertante en mi bémol (Mozart) - 16 00 Jazz aux Champs-Élysées - 16 30 Musique légère anglaise - 16 55 Le disque des enfants sages - 17 00 Le message de Socrate aux hommes de notre temps - 17 20 Tour d'horizon avec l'Orchestre de la Suisse romande - 18 10 Piano - 18 25 Micro-partout - 19 15 Informations - 19 25 La situation internationale - 19 35 Instants du mortel - 19 45 Mélodies napolitaines - 20 00 Contact, s. v. p. - 20 25 A l'enseigne de la jeunesse - 22 15 Orchestre de danse - 22 30 Informations - 22 35 Musique de notre temps - 23 12 Musique militaire.

A louer à Saxon-Gottfrey, en bordure route cantonale,

Local

pouvant servir de magasin ou bureau.

S'adresser par écrit au journal «Le Rhône» Martigny, sous chiffres R 4429.

Boucherie chevaline Schweizer

Sion - rue du Rhône, 5

Viande désossée p. saucisses Fr. 4.20, 4.30 et 4.60 le kg. - Viande hachée Fr. 3.80 le kg; morceaux p. saler, quartier derrière à Fr. 4.80, 5.- et 5.50 le kg; côtes très grasses Fr. 2.- le kg; côtes bien viandées 2 Fr. 50, 3.- le kg; bifteak Fr. 7.-, 8.- le kg; saucisses à cuire Fr. 4.- le kg; cervelas Fr. 0.25 pièce; ces prix s'entendent à partir de 5 kg (1/2 port payé à partir de 5 kg) - Tél. 2 16 09. - Fermé le jeudi après-midi.

Riddes - AVIS

Mlle Perraudin, coiffeuse diplômée, à Riddes, avise la population de Riddes et environs qu'elle a repris le salon de coiffure anciennement C. Overnay, depuis le 15 novembre.

Un bon mécanicien

en automobiles, ayant quelques années d'expériences, propre et de toute confiance, est demandé par garage ayant agence de grande marque pour voitures et camions.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire à L. Mettraux & Fils S. A. Garage, Montreux.

On demande pour travaux C.F.F. gare de Saint-Maurice

MANŒUVRES

Se présenter directement ou à l'entreprise A. Micotti et Cie. - Tél. (025) 3 61 52.

Ouvrier pour la vigne

demandé. Place à l'année.

Offres à Jean Duboux, syndic, Cully (Vaud).

sommelière

entrée de suite.

Ecrire s/chiffre P 14127 S à *Publicitas* Sion.

au petit déjeuner

Ka-Aba



...promesse d'une bonne journée!

ALIX ANDRÉ

Un mariage sans importance

il partait tôt le matin, à la clinique, et prenait son petit déjeuner seul, dans la salle à manger, sans s'accorder le temps de s'asseoir. Il ne rentrait jamais avant midi, mangeait rapidement, et repartait pour sa consultation de deux heures. L'après-midi, à moins d'urgence, il n'opérait jamais. Cependant, soit que sa consultation se prolongeât, et il devait, après celle-ci, visiter tous ses opérés, soit qu'il fût appelé au dehors, son retour à la villa ne se produisait guère avant huit heures. Les premiers temps, Gilda éprouva un étonnement sans cesse renouvelé de cette puissance de travail, et surtout de l'immuable équilibre moral et physique qu'une existence d'aussi écrasant labeur laissait à Gramont. Mais elle pensa, et sans doute avec raison, que la vue de la nouvelle clinique, dont les travaux de l'autre côté de la route, avançaient maintenant avec régularité, donnait à son mari cette sorte de dynamisme raisonnable et calme qu'elle enviait.

«Et moi, se disait-elle parfois, quel espoir me soutient? quel but m'anime? quelle œuvre me passionne et m'exalte?...» Nulle occupation, absorbante ou légère, ne la sollicitait. La maison du docteur était fort bien tenue par un couple de vieux domestiques qui, avant l'installation de Gramont, et depuis de nombreuses années, en assumaient la garde. Madiana, amenée du yacht, s'était jointe à eux et s'occupait spécialement de Gilda et d'Inès. La vie, facile et bien organisée, coulait sans heurt, avec la régularité d'un ruisseau calme entre des berges unies. Et la jeune femme se

demandait quel en serait l'imprévu, l'accident?... d'où viendrait le rocher tombé dans le courant qui disloquerait et ferait jaillir l'eau claire?... quelle crue soudaine gonflerait le ruisseau tranquille, et, avec une grondante folie, le déchaînerait?...

Puis elle souriait de son imagination. Était-ce l'habitude d'affronter les mers du monde qui la faisait évoquer des tempêtes? Ces tempêtes, Gilda les avait traversées sans peur, et, sans peur, elle les retrouverait lorsqu'elle reprendrait la route. Car elle n'était point, Dieu merci, fixée en ces lieux, et Patrice Gramont le savait. Sa vie se poursuivrait comme autrefois, au gré d'une fantaisie vagabonde. Elle partirait, reviendrait, s'éloignerait de nouveau pour des mois ou des années, et ne considérerait cette maison que comme une halte de plus; une halte sans charme, mais nécessaire. Sa belle demeure des Antilles n'était-elle pas elle-même une halte, depuis que des souvenirs à jamais humiliants et douloureux y restaient prisonniers? Et Gilda n'avait-elle pas la certitude absolue qu'il lui serait impossible d'y fixer définitivement sa vie?

Mais où vivre, lorsqu'on doit non seulement fuir un être, mais se fuir soi-même? Quels horizons calmes et doux rechercher qui puissent apaiser un cœur et le combler?...

Ce soir encore, la même pensée assaillait la jeune femme, tandis qu'assise au fond du grand jardin à demi sauvage, elle laissait ses yeux errer sur le magnifique panorama dont le soleil couchant exaltait la beauté. Ce jardin possédait un charme étrange. Prudent, le domestique du docteur, l'entretenait avec fantaisie. Les allées, certes, en étaient bien ratissées et on y eût vainement cherché le plus petit brin d'herbe. Par contre, les massifs se composaient selon le seul caprice de la nature.

UN MARIAGE SANS IMPORTANCE

29

Arbustes et fleurs y croissaient sans gêne, chevauchant, empiétant les uns sur les autres, se mêlant dans le plus beau, le plus éclatant désordre qu'il soit possible d'imaginer. Les géraniums rouges grimpaient dans les hauts cyprès noirs, les jasmins aux étoiles blanches disputaient, sur les murs, la place aux vignes sauvages; les mandaviles faisaient ployer, de leur rameaux aux fleurs odorantes, les jeunes mimosas qu'ils avaient assaillis; les cactus, les agaves, de leur haie menaçante et jamais éclaircie, cernaient les groupes de poivriers. C'était, au fur et à mesure qu'on avançait dans le grand enclos, une orgie de formes, de couleurs, de parfums. Et puis, soudain, feuillages, branches, plantes et fleurs disparaissaient, semblaient dis-soutes par la lumière. Le fond du jardin se dressait, dépouillé, droit et nu, avec sa seule balustrade de pierre surplombant le pays environnant, la ville, la côte, la mer. Un banc était placé là, et, dans l'espace vide qui lui faisait face, sorte d'esplanade que limitait, du côté opposé, une haie de lauriers-roses, une fontaine ancienne, à la vasque ébréchée, laissait couler un mince filet d'eau.

L'approche de l'automne avait mis, dans cette partie du jardin plus encore que partout ailleurs, une douceur, une suavité, une harmonie à laquelle Gilda était sensible. Elle venait souvent s'asseoir sur ce banc et écoutait ardemment le murmure de la fontaine, celui du vent dans les cyprès, le bourdonnement des insectes ivres, et le chant des cigales. Il n'y avait dans ces rumeurs, dans toute cette vie intense d'une nature en pleine maturité, nulle similitude avec ce dont son enfance et sa jeunesse gardait, doux et amer, le souvenir. Et cependant, la jeune femme y retrouvait avec surprise quelque chose du charme, de la séduction, de l'enchantement des jours

passés.

Ce soir, au terme d'heures fatigantes, elle s'attardait là. Elle avait dû mettre à jour le courrier concernant la plantation qui s'entassait sur son bureau, prendre quelques décisions importantes au sujet de celle-ci, contrôler différents comptes que le régisseur lui avait soumis. Inès qui, d'ordinaire, la secondait, était sortie vers quatre heures, conduisant la Chrysler au garage afin d'y faire effectuer une légère réparation. La jeune femme n'avait qu'une confiance très limitée dans les compétences mécaniques de Prudent, bien que celui-ci s'occupât de l'auto du docteur.

Maintenant, seule sur la terrasse, assise sur le banc, les mains entourant ses genoux, Gilda regardait au loin la mer. De cette place on n'apercevait qu'une partie de la petite rade, et ce n'était point celle où se balançait le yacht. Pourtant elle eût aimé, même à cette distance, le caresser des yeux, son bateau. Ce bateau qu'elle avait fait construire pour fuir, pour mettre toute la largeur du monde entre un homme et elle-même... Ce bateau qui l'avait conduite au port dérisoire mais sûr de cette union avec Patrice Gramont.

Elle ne sut point si cette dernière circonstance augmentait ou affaiblissait sa gratitude envers la *Désirade*, et n'eut pas, du reste, le temps de se le demander. Derrière elle, une voix disait:

«Je ne pense pas que vous puissiez apercevoir le yacht, Gilda, n'est-ce pas?»

Elle se retourna. Toute à ses pensées, elle n'avait pas entendu son mari approcher.

Le docteur écartait maintenant les branches de lauriers-roses qui s'enchevêtraient à l'extrémité de l'allée. Puis il avança, de ce pas égal, tranquille, qui s'accordait si bien à sa personne. Il était tête nue, et, comme toujours, vêtu d'un costume sévère.

28

LES SPORTS

FOOTBALL

Sion - Nordstern 3-2

mi-temps 2 - 1)

Le pli de notre rédacteur sportif ne nous ayant parvenu que... lundi au courrier de 14 h. nous a été évidemment impossible de publier ce jour le compte-rendu ci-dessous ainsi que quelques autres nouvelles sportives. Nous nous excusons de ce contre-temps dont nous ne sommes pas responsables (Réd.).

Malgré la pluie, qui tombait très fortement lorsque la partie se termina, près de 3 000 spectateurs ont suivi les péripéties de cette rencontre, qui se solda par un bilan assez maigre au point de vue football mais néanmoins par une victoire méritée du F.C. Sion.

Sion : Panchard ; Stuber, Héritier, Giachino ; Walter, Rothacher ; Pittet, Guhl, Mitschke, Balma, Jenny.

Nordstern : Oeschger ; Brodmann, Mogoy ; Kieer, Meyer, Menet ; Kirchhofer, Zingg, Frosard, Fischler, Daetwyler.

Arbitre : M. Schneuwly, Fribourg.
Avant le coup d'envoi le capitaine bâlois Zingg, met une assiette-souvenir en métal à Balma, capitaine des séduois.

Coups de théâtre à la 25me minute

A la 2me minute, Balma lance Pittet sur la gauche, mais le centre très précis de ce dernier ne trouve aucun pied séduois sur sa trajectoire ; une jolie occasion de surprendre les visiteurs est ainsi gâchée.

Tout à tour les deux gardiens doivent intervenir du pied pour sauver leur camp : Oeschger levant Balma, servi par Pittet, à la 7e minute et Panchard devant Daetwiler à la 15e minute.

De nombreuses passes séduoises vont dans le vide, la coordination des actions ne s'effectuant pas suffisamment, alors que Nordstern se débrouille bien au centre du terrain, mais levient vite inefficace à l'approche des buts, malgré deux rapides alliés.

Pourtant ce sera l'un d'eux, Daetwiler, qui chappera à la surveillance de Stuber à la 25e minute pour aller battre Panchard, sorti à sa rencontre. Piqués au vif, les valaisans réagissent immédiatement et à peine la balle engagée que la cage bâloise est prise d'assaut ; à la suite de plusieurs renvois de la défense, le ballon parvient à Rothacher, qui égalise d'un tir pris à 18 m.

Malgré une certaine nervosité, les locaux s'ordonnent mieux leurs mouvements ; à la 5me minute, Mitschke passe le cuir à Guhl qui le transmet à Balma, dont l'envoi lobé laisse Oeschger sur place ; ci 2 - 1.

Deux buts après le repos

Sion tient à consolider le résultat après le repos ; après avoir obtenu deux coups de coin, les « rouge et blanc » portent la marque à 3 - 1 par l'intermédiaire de Rothacher, monté une fois de plus à l'attaque (7e minute). Les deux équipes semblent vouloir vivre sur ce score. Cependant, Panchard (25e), puis Oeschger (26e) doivent débayer en corner des tirs ajustés respectivement par Daetwiler et par Rothacher.

A la 34e minute, Zingg réduit l'écart à la suite d'un coup de coin. Les dernières minutes de la partie s'animent quelque peu dans ces circonstances-là, mais le terrain devenant de plus en plus glissant fait que plus rien ne sera changé quant au résultat final.

Cette victoire, cinquième consécutive, permet au F.C. Sion de se mettre définitivement à l'abri de toute surprise quant à son avenir en Ligue Nationale B, mais elle prouve aussi qu'il lui faut des équipes fortes pour présenter un bon jeu. P. M.

Sion rés. - Nordstern rés. 4-2

(mi-temps 0 - 0)

Malgré la perte de deux hommes : Magada (déchirure musculaire) et Maschetto (fracture du poignet), les réserves séduoises ont obtenu une jolie victoire. Les buts furent marqués par de Kalbermatten (6e), Grand (13e), Massy (35e) et Bruttin (42e) alors que les visiteurs réduisaient l'écart à 2 - 1 puis à 3 - 2.

Arbitre M. Favre, St Maurice.

A St-Maurice la Coupe des Vétérans

En battant Monthey par 4 à 1, samedi, l'équipe des vétérans St-Moriards s'est adjugé la Coupe valaisanne. A signaler que les quatre buts de St-Maurice ont été marqués par Gauthy.

BILLARD

Le premier championnat valaisan

Grâce à l'initiative du Club séduois des amateurs de billard (C. S. A. B.) et à la générosité de Mme Edouard Olivier qui a doté cette compétition de superbes challenges en la mémoire de son mari qui fut l'un des pionniers de ce sport en Valais, le premier championnat valaisan de billard a pu être organisé. La catégorie 1 groupera les meilleurs joueurs du canton qui se mesureront au local du CSAB, restaurant La Clarté à Sion, le 15 décembre. La catégorie 2 comporte trois groupes de 6 joueurs. La compétition débutera pour le premier groupe, samedi 16 novembre au Casino de Martigny. Le groupe 2 jouera le di-

**PARÉE
contre le froid**



Ravissante et confortable **CAGOULE** double face fermée en Jersey laine
Seulement **5.90**



manche 24 novembre à Sion et le groupe 3 le samedi 30 novembre à Martigny. Les finales auront lieu à Sion le dimanche 8 décembre. Les vainqueurs respectifs des deux catégories recevront le titre de champion valaisan et se verront attribuer le Challenge Edouard Olivier. Notons que parmi les inscrits figurent des joueurs de Sion, Martigny, Salvan, Ardon et que ce premier championnat valaisan poursuit entre autres buts celui de populariser et de développer dans notre canton la pratique du noble sport du billard. L'organisation prise en mains par le C. S. A. B. à la tête duquel on trouve M. William Robert-Tissot, président et M. René Perraudin, commissaire sportif, est une garantie d'un plein succès. On sait, en effet, que le C.S.A.B. s'est chargé, ces années dernières, de plusieurs compétitions nationales pour lesquelles il a reçu les plus vives félicitations de la Fédération suisse. C'est dans ce même esprit de camaraderie sportive qu'a été lancé le premier championnat valaisan auquel nous souhaitons plein succès.

HOCKEY SUR GLACE

Sion qualifié pour la Coupe

En battant Langendorf (Soleure) par 5 à 1, Sion s'est qualifié pour la Coupe suisse. Nos félicitations à la vaillante équipe de Roger Guay qui recevra, samedi, pour le tour suivant de la Coupe, Grasshoppers.

Viège - Montana 10-0

Pour la Coupe valaisanne de hockey sur glace du groupe qui comprend Viège, Montana et Chamonix, Viège a battu Montana 10 - 0. Les montagnards devaient déplorer l'absence de quelques titulaires, ce qui excuse partiellement un score aussi élevé.

BASKETBALL

Coupe Suisse - Résultats :

A Martigny : Olympic Fribourg - Martigny I 68-35 (mi-temps 32-13).

Composition des équipes - Fribourg : Dubray B., Dubray A., Schneiter S., Rouiller M., Bradet J., Quindet, Vial J.-C., Bertier F. - Martigny : Rouge R., Bassière P., Muller P., Berguerand M. et G., Baumann J., Bollenbrucher R., Duboulin J.

Match rapide et plaisant. S'il y eut peu de réussite du côté local, il faut reconnaître sportivement que Fribourg était mieux au point. Que les joueurs martigneriens ne se découragent pas. Mais qu'ils tirent la leçon qui s'impose, à savoir : par un entraînement intensif et sérieux ils arriveront par la suite à s'imposer encore et à remporter des succès.

BEX

Une auto tombe dans l'Avançon un tué

Une auto conduite par M. Dino Finarola, 34 ans, peintre, marié et père de deux enfants, est tombée dans l'Avançon après avoir heurté une barrière. M. Finarola a eu la gorge sectionnée et est mort sur le coup.

Jupiter est prêt à lancer le satellite américain

La fusée « Jupiter » est prête à prendre le départ a annoncé le ministre de la Défense des Etats-Unis. C'est sur elle que comptent les Américains pour lancer un satellite artificiel et combler ainsi le retard accusé dans ce domaine sur les Russes.

Cinéma

Ce soir mercredi : Dernière séance :

ATTAQUE!

(Interdit sous 18 ans)

Dès jeudi 14 : Le passionnant « policier » français :

ALERTE

AU DEUXIEME BUREAU avec Frank Villard et Geneviève Kervine.

Dès jeudi 14 :

Le premier « cinémascope » du Rex :

PIQUE-NIQUE

avec Kim Novak et William Holden. Une œuvre étonnante... En technicolor.

Mercredi 13, jeudi 14, dimanche 17, à 17 h. :

JOHNNY GUITAR

le cow-boy chantant, avec Joan Crawford et Sterling Hayden.

AVIS - MARTIGNY-CROIX

Les soussignés avisent la population de Martigny-Combe et environs qu'ils viennent de reprendre la

Boucherie de Martigny-Croix

Par une marchandise de première qualité et un service impeccable, ils espèrent mériter la confiance qu'ils sollicitent.

Marcel Dorsaz et Robert Copt

M. Victor Claivaz remercie son ancienne clientèle et la prie de reporter sa confiance à ses successeurs.

Home d'enfants (Alp. Valdoises) cherche

1 aide de cuisine

La Chotte, Gryon/Bex
Tél. (025) 5 31 56.

Jean ZUFFEREY

avocat-notaire, à Sierre,

de retour

du service militaire, reprend ses consultations le

lundi 18 novembre.

Etude L. & J. Zufferey, avocats-not., Sierre.

Je cherche place dans bon hôtel (station de montagne) pour seconder

chef cuisinier

Libre fin du mois. Ecrire s/ch. P 21083 S à Publicitas, Sion.

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Ce soir mercredi :

Dernière séance du formidable film américain... Du film extraordinaire! Puissant! Exceptionnel! **ATTAQUE**, avec Jak Palance, Eddie Albert et Peter van Eyck.

Attention! A déconseiller aux personnes nerveuses et impressionnables. (Interdit sous 18 ans).

Dès jeudi 14 :

La première et captivante aventure du Capitaine Thierry, alias le moustachu et très cabotin Frank Villard, nouvelle vedette du « film policier » français. Ce brillant capitaine vous fera vivre une enquête affreusement dangereuse dans une affaire de plans secrets : un antiradar inventé par un savant au crâne puissamment ovoïde :

ALERTE AU DEUXIEME BUREAU avec Frank Villard, la blonde « explosive » Geneviève Kervine et Jean Tissier, impayable dans le rôle d'un photographe.

Désinvolte, séducteur et parfait bagarreur, le capitaine Thierry prend la tête des agents secrets. Un film d'action, de mouvement, de « suspense » plein de violence et d'humour!

Cinéma REX, Saxon

Dès jeudi 14

Le premier « CINEMASCOPE » présenté au Rex... Une œuvre étonnante, d'une facture tout à fait exceptionnelle... Un tableau d'une richesse et d'une beauté admirable! Le film le plus attendu! **PIQUE-NIQUE**

« Prix Globe d'Or » pour lamise en scène!... avec William Holden et Kim Novak, la femme de l'année dans le film de l'année!

Un film remarquable et humain... Une comédie où l'amertume transperce sous le rire... En Cinémascope et en Technicolor.

Attention! Dès jeudi 14 et jusqu'à dimanche 17.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

ANNIERS

Accident de chantier

Un accident est survenu lundi matin sur le téléphérique du chantier de la Barneusa des Forces Motrices de la Gougra.

La benne transportant deux ouvriers italiens est restée coincée au pylône. Les deux précités furent éjectés de la benne et précipités au sol d'une hauteur d'environ dix mètres.

L'un deux s'en tire avec quelques blessures superficielles ; quant au deuxième, son état est jugé très sérieux.

GRONE

Les mines ne peuvent plus être exploitées

C'est la mévente du charbon qui est responsable de la douloureuse situation créée par le licenciement des ouvriers des mines de Grône. La direction a exposé ce point de vue au cours d'une assemblée convoquée au Palais du gouvernement à Sion, et il a été admis qu'il n'y avait pas possibilité de poursuivre l'exploitation avec un effectif réduit car ce serait travailler à grande perte. Toutefois, les droits des ouvriers stipulés par les contrats collectifs seront respectés. La direction aidera à placer ailleurs le personnel licencié et la congédiement n'aura lieu qu'après le délai de signification prévu par les contrats.

Ainsi prend fin l'activité des mines de Grône qui fournissaient un précieux gagne-pain à de nombreuses familles de la région. On ne peut que regretter ce fait malheureux imposé par les circonstances et souhaiter que les mineurs obligés de quitter le travail trouvent rapidement un autre emploi.

TROISTORRENTS

Football en... chambre

Le tournoi de football de table qui mettait sur pied, dimanche 10 crt, M. H. Bérod patron du café de la Tiésaz connut un franc succès.

Une équipe d'ouvriers à Dailly n'avait pas craint le déplacement pour se mesurer avec les Chervaz-Weber, Monay-Granges, équipes difficiles à dominer.

En un mot bonne journée qui se solde par la reconnaissance de tous les participants vis à vis de l'organisateur qui sut bien faire les choses.

Voici les résultats :

1. Equipe Tsars, Collombey (Chervaz-Weber) 15 p.
2. Equipe Boule d'Or, Morgins, (Monay-Granger) 12 p.
3. Equipe Calipso, Conthey, (Fontannaz-Pont) 10 p.

Tout le monde au boulot !

Dimanche, le Rvd Curé A. Pont, mobilisait les bonnes volontés afin de collaborer à la restauration de l'église de Troistorrents et à l'installation du chauffage à celle de Morgins. C'est ainsi qu'une quinzaine de jeunes gens s'occupèrent à l'extraction de pierre de tuf devant servir aux façades en réfection de l'église de Troistorrents.

De leur côté une dizaine de Morginois donnaient les premiers coups de pioches à l'emplacement destiné à la citerne à mazout qui servira à l'alimentation du nouveau chauffage, l'autre ayant mieux servi pour un fumoir...

Je ne voudrais pas blesser la modestie de notre représentant au Grand Conseil, M. Joseph Giovanola, industriel à Monthey, en signalant qu'il est le généreux donateur de la citerne. Merci Monsieur Joseph ! Les Morginois, nous l'espérons, sauront apprécier votre geste généreux et vous en seront reconnaissants !

Le gel en Valais

Vous en avez cruellement souffert depuis deux ans mais le connaissez-vous. Savez-vous comment et quant il agit ? Savez-vous quelles régions et quelles cultures sont particulièrement exposées à ses méfaits ? Savez-vous si on peut le combattre et comment ?

M. Nicollier, ing. agr., répond à ces questions dans une étude très sérieuse, agréable à lire et surtout pas trop longue, publiée dans l'Almanach du Valais 1958. Procurez-vous ce document ; il doit se trouver dans votre bibliothèque professionnelle.

Société des anciens élèves, Châteauneuf

Société d'Histoire du Valais Romand

La 67^{me} assemblée de la Société d'Histoire du Valais Romand est fixée au dimanche 17 novembre 1957, à Ardon.

Programme - 10 h. : Messe paroissiale ; 11 h. : Assemblée au Hall populaire.

Communications - MM. Joseph Reymondeulaz : Les Forges d'Ardon depuis cent ans. - Pierre Reichenbach : A travers les comptes de Pierre-Joseph de Riedmatten (1744-1812).

12 h. 30 : Vin d'honneur offert par la Commune d'Ardon.

13 heures : Dîner au Hall populaire. Menu à fr. 7.— (boisson et service non compris).

GRAND CONSEIL :

Déclaration du président du groupe radical-démocratique lors de la discussion concernant l'entrée en matière sur le budget

Monsieur le Président,
Messieurs les Députés,

Soucieux de ne pas perdre un temps précieux et coûteux, je veux ici, au nom du Groupe radical-démocratique, me borner à une brève déclaration au sujet du projet de budget qui nous est soumis, du message du Conseil d'Etat qui l'accompagne et du rapport de la Commission des finances dont nous venons d'entendre la lecture :

En ce qui concerne le budget, je constate que celui-ci n'est ni meilleur ni pire que ceux de ces dernières années en ce qui concerne le déficit final supputé. Il pourrait même être considéré comme meilleur, puisque le compte ordinal prend à sa charge des dépenses plus élevées que précédemment pour ce qui est des constructions de routes. En d'autres termes, on a moins extourné au compte de clôture.

Par contre, selon les propres déclarations du Conseil d'Etat, on a peu de chances de voir ce déficit se transformer en boni à la fin de l'exercice. C'est dans ce sens que, pour l'instant, on peut parler d'ores et déjà d'une aggravation de notre situation financière pour l'année prochaine déjà.

Voilà pourquoi, le Groupe radical-démocratique fait siennes les déclarations du Conseil d'Etat quand celui-ci affirme

a) (page 2) que « l'équilibre des comptes sera quasi impossible à réaliser »,

b) qu'« il faut se demander aujourd'hui avec sérieux où nous conduira finalement l'engrenage dans lequel sont engagées les finances de l'Etat »,

c) que « le supplément des recettes — supputé pour les années à venir — sera absorbé et au delà par l'accroissement des dépenses s'il n'est pas mis un frein à celles-ci ».

Notre Groupe prend note — toujours selon le message — que « le Conseil d'Etat est décidé à étudier dans les mois qui viendront les mesures et solutions possibles pour absorber les déficits éventuels et probables et maintenir une saine

situation financière » et espère qu'il n'a pas pris là une résolution sans lendemain.

Le Gouvernement, sous la signature de son président, ayant fait en quelque sorte son auto-critique, nous ne courrons donc pas le risque de devoir peindre ici le diable sur la muraille, comme on nous en a souvent accusé, puisque c'est le Conseil d'Etat lui-même qui a pris en main les pinceaux.

Nous devons en passant nous étonner du ton léniant de certains passages du rapport de la Commission des finances dont on peut se demander si elle est bien dans son rôle lorsque, par la voix de son rapporteur connu pour son optimisme, elle tend à couvrir d'un baume adoucissant les avertissements énergiques du Gouvernement.

Quoi qu'il en soit, il nous paraît que le mot de VIGILANCE n'est pas trop fort, pour caractériser l'attitude qui doit être la nôtre dans les années à venir.

Cela ne signifie nullement qu'on va devoir jeter le manche après la cognée et abandonner illico les œuvres urgentes d'intérêt général.

Constructions de routes, améliorations foncières, constructions scolaires, logements en montagne et tout ce qui touche à la sécurité sociale et à la santé publique devront continuer à nous préoccuper fortement.

Ce qui veut dire que nous devons remettre à des temps meilleurs ce qui n'apparaît pas comme rigoureusement indispensable, même s'il devait en coûter au prestige de quelques hommes de bonne volonté.

Le prestige de vivre dans un pays ayant des finances saines et une administration saine nous apparaît comme très important.

Il doit avoir le pas sur tout le reste. C'est donc le moment de songer aux économies et, comme s'exprime le Gouvernement lui-même, « de compiler tous frals et dépenses somptuaires ».

C'est dans ces sentiments et en exprimant ces vœux que notre Groupe se déclare d'accord avec l'entrée en matière sur le budget.

VERBIER.

Le téléphérique des Attelas est terminé

Le téléphérique des Attelas (Col des Vaux) Verbière, qui franchit d'un bond la Combe, à Médran, entre La Croix-des-Ruinettes et le sommet de la crête des Attelas, conduit les touristes en quelques minutes à 2.730 m. d'altitude jusqu'à un point de vue incomparable.

De la terrasse de la station supérieure ils pourront admirer le majestueux massif du Grand-Combin et toute la chaîne du Mont-Blanc.

Quelques chiffres intéressants

Longueur : 1575 m. ; différence de niveau : 535 m. ; un seul pylône ; durée de la course 5-6 minutes par cabine à 31 places pouvant débiter 360 personnes à l'heure.

En cas de panne d'électricité, un moteur à essence peut assurer le trafic à vitesse réduite.

Les charriots sont munis de freins automatiques bloquant instantanément les cabines sur les câbles porteurs en cas de rupture des tracteurs.

Tous ces renseignements, nous les devons à l'amabilité du président de « Téléphérique des Attelas (Col des Vaux) », M. Rodolphe Tissières, ancien préfet, qui a attaché son nom au progrès de l'équipement touristique de Verbière et que nous nous plaisons à féliciter encore bien vivement ici pour son bel esprit d'initiative. M. Tissières nous informe également que le collationnement du nouveau téléphérique aura lieu le 15 novembre en présence des ingénieurs de l'Office fédéral des transports. La presse est conviée à cette manifestation qui rassemblera les experts et les représentants de la Confédération ainsi que les représentants des autorités cantonales et communales de Bagnes.

Les skieurs pourront descendre sur Verbière par les pistes uniques de Médran et du Creblet (1.200 mètres de descente) et sur Sion par le Col de Chas-

sour, Tortin, Nendaz (2.200 m. de descente). Entre Les Ruinettes et Les Attelas le ski est praticable en saison normale du début novembre à la fin mai.

En été le téléphérique des Attelas permet d'accéder sans peine au Mont-Gelé, et atteindre en quelques minutes le Lac des Vaux où les touristes pourront pratiquer le camping et la pêche à la truite.

Cette installation sera inaugurée officiellement le 14 décembre 1957, de même que le nouveau téléski des Ruinettes (alt. 2.290 m.) dont le débit est de plus de 500 personnes à l'heure.

CHARRAT

En avant la musique !

La Fanfare Municipale « L'Indépendante » tenait, samedi dernier, son assemblée générale ordinaire.

Notons en passant, le peu d'intérêt marqué, par certains sociétaires, envers ces délibérations annuelles. Si des absences sont justifiées pleinement, il y en a dont la seule responsable semble être la grippe chinoise... Mis à part le fait que chaque musicien émarge, peu ou prou, au budget commun, les suggestions de tous peuvent aider le comité dans sa tâche. On connaît d'ailleurs la bonne volonté de celui-ci ; le moins que l'on puisse faire est de jeter un coup d'œil sur son travail de gestion.

Laissons là ces absentéistes et voyons comment se porte « L'Indépendante ». Fort heureusement, l'insidieuse grippe ne l'a pas atteinte ; elle va très bien ! Son dévoué et énergique président M. Louis Moret, après avoir rappelé la mémoire de M. Hermann Gaillard et liquidé rapidement les questions administratives, présente un rapport circonstancié. La marche de la société, pendant le dernier exercice, peut être considérée comme satisfaisante. Nous ferons grâce au lecteur de l'énumération fastidieuse de toutes les sorties. Bornons-nous à dire simplement qu'elles furent très bien fréquentées, contrairement, en cela, aux répétitions du début de l'exercice. Il est vrai que la lèvre, selon les cas, est plus ou moins vite en forme.

Une initiative du comité en charge a beaucoup plu à notre population. Il s'agit des concerts estivaux donnés le soir dans les deux villages. Devant ce succès, la tradition sera maintenue et le hameau de la gare en bénéficiera également.

Nouvelles du jour

Pouvoirs spéciaux pour l'Algérie

● Au terme d'un long débat à l'Assemblée nationale française, les députés ont accordé au cabinet Gaillard les pouvoirs spéciaux pour l'Algérie par 354 voix contre 216.

Inondations dans la plaine du Pô

● La situation demeure grave dans la plaine du Pô ravagée à nouveau par des inondations. L'armée, les pompiers, des volontaires luttent sans relâche contre les eaux qui poursuivent leur avance.

Frisette serait morte

● Un professeur de Moscou a annoncé hier au planétarium de cette ville que la chienne Frisette enfermée dans le grand sputnik serait morte depuis plusieurs jours déjà. Le professeur a ajouté que l'on n'avait pas encore trouvé de solution pour faire revenir à terre des satellites ou des parties de ceux-ci.

Réquisitoire au procès du Stalinon

● Le représentant du ministère public a prononcé son réquisitoire dans l'affaire du Stalinon, le médicament à base d'étain qui a causé la mort de plus de 100 personnes et provoqué 150 infirmités graves en France. Il a demandé la peine maximum prévue en cas d'homicide involontaire, soit deux ans de prison sans sursis. Les plaidoiries de la défense commencent aujourd'hui.

Escroquerie d'un million à Zurich

● Une affaire d'escroquerie a été découverte à Zurich. La somme dépasse le million. Les dupes s'étaient laissés tenter par la perspective de gros bénéfices réalisables par l'importation de vaccin Salk des Etats-Unis et sa revente en Yougoslavie.

NEUCHÂTEL

En faveur des contribuables

Le gouvernement neuchâtelois propose au Grand Conseil une modification de la loi d'impôts qui revêt un caractère éminemment social. Cette modification consiste à autoriser le contribuable à déduire les frais médicaux, dentaires et pharmaceutiques jusqu'à concurrence du vingtième du revenu total net.

D'autre part, le gouvernement propose d'accorder l'exonération d'impôt non seulement aux caisses-maladie reconnues par la Confédération mais aussi à toutes celles qui poursuivent le même but. On se base sur le fait que ces caisses rendent des services identiques à la collectivité tout en gardant une complète indépendance à l'égard des pouvoirs publics.

(Réf.) On applaudit des deux mains à ces mesures vraiment sociales qui s'insèrent dans le cadre d'une sage politique qui consacre d'abord l'esprit d'initiative de l'individu et non pas le mythe de l'Etat-Providence.

Au chapitre des finances, quelques postes pèsent un peu lourd dans la somme des dépenses. Après un examen attentif, il est indubitable qu'une économie sensible des frais inhérents aux achats de partitions et à la réparation des instruments est réalisable ; ceci sans porter préjudice, bien entendu, à la qualité et au choix de la musique jouée. La fidélité généreuse des amis de la société ne doit pas être découragée. Nous profitons de l'occasion pour les en remercier et les assurer que leurs deniers ne feront l'objet d'aucun gaspillage !

Un groupe de jeunes vient de terminer le cours donné par l'excellent directeur M. Jean Monod. Nous souhaitons la bienvenue, dans les rangs, de notre Fanfare municipale, à tous ces néophytes nouvellement convertis à cette religion universelle qu'est la musique. Qu'ils ne se rebutent point devant les difficultés techniques qui les attendent. Correctement instruits, ils ne tarderont pas à les vaincre.

Dans les divers, le président de la commune, M. Marcien Cretton, remercie le comité pour son inlassable dévouement. Il note, avec plaisir, la belle activité manifestée, au sein du parti, par les membres de « L'Indépendante », vaillants défenseurs de notre idéal démocratique.

Au terme de la séance, la plupart des participants se retrouvèrent chez leur collègue Marius, tenancier du Café des Marronniers. Ils se perdirent ensuite dans plusieurs « établissements » profonds et hospitaliers... Prt

N. B. La série des répétitions hivernales de « L'Indépendante » commencera demain, jeudi 14 novembre.